

Le Billet

De la Société Culturelle du Pays Castrais

Président : Aimé Balssa, 37 rue Robert Schuman, 81100 Castres
Trésorier : J.P. Alary, rue Dom Pacifique Tixier, 81710 Saix
Secrétaire : D. Serres, 4 rue de l'Hôtel de Ville, 81100 Castres
Directeur de la publication : Didier Serres
Confection du Billet : Didier Serres

Le Billet de la Société Culturelle du Pays Castrais n'a pas de périodicité régulière. Il est adressé aux adhérents en fonction des manifestations organisées par l'association.

Société Culturelle du Pays Castrais, 8 Place Soult 81100 Castres - Email : scpc@sfr.fr - Site internet : scpccastres.free.fr

1793 à Castres : un Noël insolite

En avril 1793, dans les premiers mois de la Terreur, les citoyens Bo et Chabot, ex-capucin, commissaires de la Convention, viennent à Castres pour *faire cesser l'anarchie, assurer l'exécution des lois, détruire l'aristocratie et pétrir le cœur des citoyens de patriotisme*. Ils arrêtent avec les autorités locales une liste de proscription. Sont ainsi incarcérés dans l'ancien séminaire de la ville les suspects laïques de sexe masculin suivants :

Conspirateurs : les aristocrates Ginieys, ci-devant de Saint-Ginieys ; Brassac, ci-devant marquis ; Galaup, ci-devant de Lézert ; Martin, ci-devant de Viviés ; Falguerolles ; Suc Saint-Affrique, ci-devant marquis.

Fanatiques : Guy, ancien doctrinaire ; Vialelle, charpentier ; X, ancien capucin ; Pujol avocat et Pujol médecin.

Fédéralistes : Peyre, négociant ; Lamousié, avocat ; Gaubert, greffier ; Gleyses, homme de loi ; Malpel, professeur ; Sers, ancien subdélégué de la ci-devant intendance ; Azémar, ex-syndic du diocèse ; Balard, avocat ; Cros, chirurgien ; Bel, praticien ; Sancerre, avocat.

Accapareurs : La Lande ; Picard ; Périlhoul dit Parelle, tenancier de vignes ; Fabre, marchand ; Baux, Terson, Alquier-Bouffard, Nayrac et Murasson, propriétaires fonciers.

Une épidémie, survenue quelques jours plus tard, conduit cependant les autorités à les renvoyer chez eux, mais ils sont contraints de regagner la prison le 28 septembre. Ils sont toujours incarcérés à l'époque de Noël.

L'avocat Jean-Jacques Pujol, frère du médecin Alexis Pujol, auteur de divers poèmes, chansons et cantiques en langue d'oc, reclus comme son frère, entreprend alors d'écrire un chant de Noël à sa façon, qu'Anacharsis Combes a transcrit et commenté dans son livre *Chants populaires du Pays Castrais*. Selon ce dernier, dont nous reproduisons ci-après le texte, c'est le chant de Noël le plus remarquable de sa production.

Mais est-ce bien un Noël ? Son esprit bénévolement épigrammatique semble s'éloigner de celui des cantiques sacrés. Les détails qu'il renferme constituent autant de portraits à grands coups de crayon, où chaque personnage vient poser, avec son allure particulière, ses traits distincts, ses habitudes connues, ses vices ou ses défauts, en prenant place dans une galerie qu'on pourrait appeler photographique. La lunette de Pujol est d'une exactitude parfaite. La ressemblance saute aux yeux. Nous tous qui avons connu les originaux, dit Combes, nous pouvons rendre pleine justice au peintre qui les a si spirituellement dessinés.

Dans cette intention, on va reproduire textuellement ici cet opuscule anecdotique, couplet par couplet. Seulement il faut y joindre un commentaire qui en relève le mérite et prouve, il y a lieu de l'espérer, qu'on peut être spirituel et vrai dans tout genre de composition, lorsqu'on sait avec discernement saisir le trait caractéristique de chaque individu. Il y a d'ailleurs un certain charme à ressusciter ces petits tableaux de mœurs locales, éclairés par le foyer des souvenirs et des affections, sur lequel une génération indifférente passe tous les jours pour en disperser les cendres ou en amortir tout-à-fait la chaleur.

NADALET NOVÈL Fach al seminari per un reclús Aire : Mon père était pot	NOËL NOUVEAU Fait au séminaire par un reclus Aire : Mon père était pot
--	--

Qu'un bruch, al mièg d'aquesta nuèit Sortís dal seminari ? Cap de presonièr n'es al lèit Totes i fan lo carri (carre) Borgés, artisan, Marqués e mercand Cadun es dins la jòia ; E tot aquel van Lor ven d'un efant Que lo cèl lor envia.	Quel bruit, au milieu de cette nuit Sort du séminaire ? Aucun prisonnier n'est au lit Tous font du tapage Bourgeois, artisan Marquis et marchand Chacun est dans la joie ; Et tout cet élan Leur vient d'un enfant Que le ciel leur envoie.
--	--

Lo Seminari, le séminaire, est le bâtiment de notre ville qui a le plus subi de révolutions : hôpital avant 1395, palais de justice après 1630, manège d'équitation lors de la chambre de l'Édit, école ecclésiastique sous nos quatre derniers évêques, prison au temps de la Terreur, école secondaire en 1805, dépôt d'une literie militaire en 1808, lieu d'internement pour des prisonniers espagnols en 1809, centre de distribution de secours en nature pendant les années désastreuses de 1816 et 1817, grand séminaire en 1818, il est devenu ensuite salle d'asile et de mendicité [avant d'être détruit lors du prolongement de la rue Sabatier, future rue Gambetta]

Dison qu'aquel polit toston Dont catan la naissença, De los que son dins la preson Ven far la delivrança. Gleisos e Malpel Sancerro ambe Bel Dansan la bolegueta ; Sers n'a pas pus peur ; Gui rasat de nòu Ris com'una bonheta.	Ils disent que ce joli poupon Dont ils observent la naissance De ceux qui sont dans la prison Vient faire la délivrance. Gleyzes et Malpel Sancerre avec Bel Dansent la bouleguette ; Sers n'a plus peur ; Guy rasé de neuf Rit comme une bougnette.
---	---

Gleyzes et Malpel, le premier avocat, le second maître de latin, tous deux goutteux et qui avaient peine à tenir sur leurs jambes. Sancerre avec Bel, l'un avocat, l'autre praticien, boiteux au suprême degré et qui marchaient toujours avec des béquilles. C'est le premier, fils d'un ancien commissaire des guerres, qui répondit au représentant du peuple qui l'appelait M. de Sancerre : « Sancerre tout court, citoyen ; ta mission est peut-être de me raccourcir, mais jamais de m'allonger. » Sers, ancien subdélégué à l'intendance, ancien inspecteur des forêts, ancien bâtonnier de l'ordre des avocats, affectait en politique une circonspection exagérée. Guy, devenu président du tribunal et membre du corps législatif sous l'Empire, avait fait vœu de ne pas se raser tant que durerait sa détention ; il ne riait jamais qu'en se trémoussant de tout son corps.

L'un aprèp l'autre en procession Corrisson dins l'estable. Aquí troban lo filh de Dieu Nus, paure, miserable. Vialela, atendrit, Cobris lo petit E cotoia la maire ; Sens se far pregar Don'un còp de man A Josèp son confraire.	L'un après l'autre en procession Ils courent dans l'étable. La ils trouvent le fils de Dieu Nu, pauvre, misérable. Vialèle, attendri, Couvre le petit Et caresse la mère ; Sans se faire prier Il donne un coup de main A Joseph son confrère.
---	---

Vialèle, charpentier ; ce mot explique le sens de ce joli couplet.

Picard ven en trigossant E vòl pas èstre en rèsta, De bon còr marmot' a l'efant Una longa requèsta, Mas lo Capuchin, Sens tot aquel trim, Li dona l'acolada E fa pel pichon Un matalàsson De sa barba copada.	Picard vient en traînant Et ne veut pas être en reste De bon cœur il marmotte à l'enfant Une longue requête Mais le Capucin, Sans tout cet effort, Lui donne l'accolade Et fait pour le petit Un petit matelas De sa barbe coupée.
--	---

Picard, homme d'affaires de la maison Falguerolles, conteur intarissable. Le Capucin n'a jamais été connu à Castres que sous ce nom ; le public le distinguait des autres par son énorme barbe.

Sant-Ginièis que fa çò que pòt Pèrd pas brica la testa, E vòl que per un bon fricòt Se finiga la festa. Vos pastissèt cauls, Capons e lebrauds Atenden l'assemblada ; Parello, ambe sen Vòl qu'a la jasant Cadun bega rasada.	Saint-Ginieys, qui fait ce qu'il peut Ne perd pas du tout la tête Et veut que par un bon fricot Se finisse la fête. Il te vous a pastissé des choux, Chapons et levrauts Attendent l'assemblée ; Parelle, avec sagesse Veut qu'à la santé de l'accouchée Chacun boive une rasade.
--	--

Saint-Ginieys, marchand, était aussi gourmand que Périllou, dit Parelle, était gros buveur.

Mas cal veire aprèp lo dessèrt Azema ambe sas lunetas Lamozie, Brassac e Gaubert Cantar lors cançonetas ; Bassas e bassons, Flaütas e violons Jogan lors pus bèls aires, E puèi en còrus Dal nom de Jèsus Fan restontir los aires	Mais il faut voir, après le dessert Azéma avec ses lunettes Lamouzié, Brassac et Gaubert Chanter leurs chansonnettes ; Basses et bassons, Flûtes et violons Jouent leurs plus beaux airs, Et puis en chorus Du nom de Jésus Font retentir les airs.
--	--

Azéma, syndic du diocèse, Cros dit Lamousié, le chevalier de Brassac, Marc Gaubert, mort plus tard greffier au tribunal de commerce, comptaient parmi les musiciens instrumentistes de l'époque. Ce chevalier de Brassac avait échappé aux massacres de septembre pour venir se faire enfermer derechef à Castres, en compagnie d'un violon qui ne le quittait jamais. On raconte que, mis en liberté par un exécuter de ces terribles journées, et après avoir fait quelques pas dans la rue, il se retourna, revint frapper à la porte de la prison, où ses camarades étaient mis à mort, et qu'arrêté sur le seuil par l'homme à qui il devait son évasion : « Je veux rentrer, lui dit-il ; - Et pour quoi faire ? – Pour aller chercher mon violon ; je l'ai oublié. » Il rentra, en effet, retrouva son instrument, l'emporta, et s'écria en s'éloignant de nouveau : « Je ne l'aurais pas remplacé. »

La Landa, Godon e Lezèrt, <i>Charmats</i> de la musica Venon ranimar lo concèrt. De lor votz angelica, Totes en cantant, Totes en sautant Fan de torns de soplesa ; E l'oncle de Brassac Quita lo trictrac E dans'ambe la jovença	La Lande, Goudon et Lézert Charmés de la musique Viennent ranimer le concert. De leur voix angélique Tous en chantant, Tous en sautant Ils font des tours de souplesse ; Et l'oncle de Brassac Quitte le trictrac Et danse avec la jeunesse.
--	---

Messieurs de La Lande, de Lézert et Goudon, jeunes encore avaient tous le charme des gentilshommes du XVIII^e siècle. M. de Brassac, très gros de corps, ne se remuait qu'avec peine. C'est pour cela que Pujol le représente ici sautillant comme les autres.

Pèire qu'es tot meravilhat D'aquèl polit <i>tapatge</i> Se met à cridar com'un fat ! Efants, prengam coratge, Lo diable es tondu ! Aquel vielh cornut S'en va l'ala baissada E lo belegan Per un feble efant Se vei l'ala rausada	Peyre qui est tout émerveillé De ce joli tapage se met à crier comme un fou ! Enfants, prenons courage, Le diable est tondu ! Ce vieux cornu S'en va l'aile baissée Et le brigand Par un faible enfant Se voit l'aile rognée
--	---

M. Peyre aimait beaucoup, dans les réunions, à faire l'assistance. C'est le contraste de ce rôle que l'auteur a voulu lui imposer.

Quand dal plaser que los rabis An totes l'ama plena, Mossurs, escotatz-me, çò dis Fabre de la cadena ; Ieu soi un quiston Pel paure pichon E per la qu'es <i>en cocha</i> [que jasilha] Lor ai consacrat Tot çò qu'ai ganhat A la negr' a la roja.	Quand avec le plaisir dont les ravis Ont tous l'âme pleine Messieurs, écoutez-moi, dit Fabre de la chaîne, Moi je suis un frère quêteur Pour le pauvre petit Et pour celle qui est en couches ; Je leur ai consacré Tout ce que j'ai gagné A la noire à la rouge.
---	--

Fabre, épicier, joueur fieffé, demeurait dans la Grand' Rue, à la maison occupée [plus tard] par le sieur Larroque, de la même profession. Là, les jours de marché, on tendait une grosse chaîne de fer aboutissant au coin de la pharmacie de M. Landes, pour empêcher la circulation des charrettes, ce qui faisait distinguer Fabre de ses nombreux homonymes par ce mot ajouté : de la cadena ou de la chaîne.

An' aquelas invitacions Cadun leva la cilha E porta çò qu'a de pus preciós A la santa familha : Balard sas cançons, Baus mila doçors De sa boca daurada E Pujol lo vièlh Dejós son mantèl Una brèça escultada.	A ces invitations Chacun lève le sourcil Et porte ce qu'il a de plus précieux A la sainte famille : Balard ses chansons, Baux mille douceurs De sa bouche dorée Et Pujol le vieux Sous son manteau Un berceau sculpté.
---	---

M. Balard était en effet un chanteur comme un conteur très aimable. M. Baux-Baradière se distinguait par une douceur très gracieuse de paroles, aussi bien que par un caractère très conciliateur. M. Pujol, avocat, outre son

talent pour la poésie patoise, possédait celui de la sculpture sur bois. L'aigle, aujourd'hui doré, qui sert de pupitre aux chantres de Saint-Benoît est sorti de ses mains ; il me semble même avoir entendu dire qu'il n'est pas étranger à celui qu'on voit sur la porte septentrionale de la mairie, cadeau fait par lui à M. de Royère, dernier évêque de Castres.

<p>Mas lo medeci qu'es capòt E dont l'esperit trabalha E Cros que <i>crusca lo marmòt</i> (rascla de canas) Sens ganhar de malha D'ofrir quicomet Al brave efantet Farián tot lor delici. Mas, falta d'argent, Fan a la jasant Ofèrta de servici.</p>	<p>Mais le médecin qui est capot (?) Et dont l'esprit travaille Et Cros qui croque le marmot Sans gagner de maille D'offrir quelque petite chose Au brave petit enfant Feraient tout leur délice. Mais, faute d'argent Ils font à l'accouchée Offre de leur service.</p>
--	---

Le médecin dont il est ici question est M. Alexis Pujol. Il avait été enfermé en même temps que son frère avec ce mot dans la colonne des motifs de détention : fanatique. Lorsque Chabot, le fameux capucin, Chabot, terroriste déhonté, visita les prisons de Castres, il se fit apporter le registre des écrous. Arrivé au nom d'Alexis Pujol, « fanatique, dit-il en lisant ; tu es médecin et tu es fanatique ! – Hélas, citoyen représentant, répondit le détenu, je n'ai jamais pratiqué que le culte d'Hippocrate. – Alors, va le pratiquer ailleurs. » Et il ordonna son élargissement en même temps que celui de Cros, chirurgien.

<p>Viviés que pens'a la santat De la verj' ajaçada Sus son bel fautuèlh emborrat Vòl que siá assetada. Sant-Ginièis ba vetz Se met al correg E grata la crinièra ; Se consolara E lèu se sèira Dessus una cadiera.</p>	<p>Viviés, qui pens' à la santé De la vierge accouchée Sur son beau fauteuil rembourré Veut qu'elle soit assise. Saint-Ginieys le voit Se met en lisière Et gratte sa crinière. Il se consolera Et bientôt s'assiéra Sur une chaise.</p>
---	---

M. de Viviés, infirme, ne bougeait jamais de sur son grand fauteuil. Saint-Ginieys, qu'on retrouve ici pour la seconde fois, était d'un caractère très officieux, surtout dans l'organisation et le service des diners privés.

<p>Puèi s'avançan, mas un pauc tard, Tres cabdèts que cal veire, Terson, França, Alquier-Bofard Ambe sos uèlhs de veire, Portant lors liquors E fòrça bonbons ; Nairac, per tot omenatge Ambe lo virolet De son bilboquet Encensa lo mainatge.</p>	<p>Puis s'avancent, mais un peu tard, Trois cadets qu'il faut voir, Terson, France, Alquier-Bouffard Avec ses yeux de verre, Portant leurs liqueurs Et force bonbons ; Nayrac, pour tout hommage Avec le moulinet De son bilboquet Encense la famille.</p>
---	---

C'est une charmante idée que celle d'avoir associé dans un même vers trois amis intimes, MM. Terson, de France-Mandoul et Alquier-Bouffard, celui-ci portant toujours des bésicles par suite d'une myopie très prononcée. M. Nayrac était, dit-on, très adroit à quelques jeux, notamment au billard et au bilboquet, amusement qui datait des dernières années de Louis XVI.

Falgairoles ven gravament, Freg quand tot es de brasa, Debitar un fòrt bel compliment Sens trop pressar la frasa. Per representar S'es fait acostar Pel grand Suc Sant-Africa Pel gròs Murasson Que juran al pichon De non pus jurar brica.	Falguerolles vient gravement Froid quand tout est de braise, Débiter un fort beau compliment Sans trop presser la phrase. Pour représenter, Il s'est fait accompagner Par le grand Suc Saint-Affrique Par le gros Murasson, Qui jurent au petit De ne plus jurer du tout.
--	--

M. de Falguerolles est dépeint dans ces quatre premiers vers d'une manière frappante. C'est bien le même homme qui, avec une impassible et solennelle gravité, partait de Castres, après un déjeuner dinatoire, comme on disait alors, et dans une voiture attelée de deux chevaux, pour aller coucher à Soual ; de là, monté sur un cheval, son domestique sur l'autre, il arrivait le lendemain à midi à son bien de la Devèze ; distance totale 15 kilomètres : on la parcourt [plus tard, vers 1860] en une heure et demie de temps [aujourd'hui en un quart d'heure !]. Aussi, M. de Sancerre répétait-il souvent : si je croyais à la métempsycose, j'aimerais bien devenir un jour cheval de M. de Falguerolles. M. de Saint-Affrique était un de ces quatre frères, gardes du corps à la fois du roi Louis XVI, d'une taille de six pieds [environ 1, 82 m], et dont trois se sont fait prêtres après la Révolution. M. de Murasson, homme d'esprit d'ailleurs, ne pouvait pas dire une parole sans l'accompagner d'un juron.

**Texte issu de l'ouvrage d'Anacharsis Combes, Chants populaires du Pays Castrais, 1862.
Transcription des paroles en occitan normalisé et traduction par A. Balssa.**

Dimanche 8 décembre 2013 à 17h 30 – Théâtre municipal

Dans le cadre des Dimanches musicaux

Concert

Quatuor Thymos

*Gabriel Richard, violon – Anne-Sophie Le Rol, violon – Nicolas Carles, alto –
Delphine Biron, violoncelle*

Œuvres d'Igor Stravinsky, Leos Janacek, Dimitri Chostakovitch

Du 15 novembre 2013 au 16 février 2014

MUSEE GOYA

Exposition

Le temps Géographe

Gravures et dessins d'Annie Warnier

Visites guidées de l'exposition Dimanche 1er décembre 2013, 5 janvier et 2 février 2014 à 15h30

----- ACTIVITÉS DU MOIS -----

CONFÉRENCES

Lundi 2 décembre 2013 à 17h 30 – Maison des associations

Jean Faury

La fête nationale du 14 juillet à Castres avant 1914

Le 14 juillet n'est devenu fête nationale qu'en 1880. La III^e République, en train de s'affermir, a choisi cette date non seulement pour célébrer la prise de la Bastille mais aussi la fête de la fédération du 14 juillet 1790, symbole de ferveur et d'unité nationale. À Castres, la municipalité républicaine modérée applique la loi correctement, mais la droite monarchiste et cléricale rejette absolument cette célébration. Et même le commandant de la garnison, qui refuse que les troupes défilent et que La Marseillaise soit jouée ! Les choses s'arrangent peu à peu mais la fête ne rassemble guère plus que la moitié de la population. A la veille de la guerre de 14, elle est admise par tous, mais ce sont ses dimensions militaire et ludique qui dominent. Et la droite, tout en l'admettant désormais, préférerait que la patrie se rassemble surtout pour la fête de Jeanne d'Arc. Mais pouvait-on avoir deux fêtes nationales, une soutenue surtout par la droite et l'autre, le 14 juillet, ayant les préférences de la gauche ?

Mardi 10 décembre 2013 à 17h 30 – Bibliothèque municipale

Jean-Pierre Carme

(avec la collaboration de Jérôme Boutié)

Clochers et cloches du Pays Castrais

Après une introduction sur l'historique des cloches, leur mode de fabrication, le métier de fondeur, le rôle des cloches dans la société au cours des temps, Jean-Pierre Carme présentera les types de clochers rencontrés en Pays Castrais.

Il nous fera part de ses récentes et intéressantes découvertes campanaires dans notre région.

Il fera le point sur les éléments du patrimoine campanaire castrais et, en cette période de Noël, sur le carillon de la Platé et le Nadalet, qui s'y sonne depuis la fin du XVI^e siècle.

La conférence se terminera par une présentation de *handbells* (cloches à main).

FORMATION

Paléographie :

Lundi 16 Décembre 2013 à 17h 30 - Maison des associations : atelier de paléographie dirigé par Monsieur P. Laval

VISITE

Du 3 octobre au 30 novembre, le Centre National et Musée Jean JAURÉS de Castres présente l'œuvre d'Albert Olivié (*Mazamet 12 octobre 1913 - Castres 9 octobre 1986*)

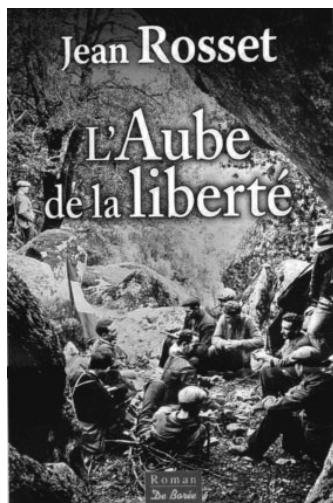
Les « Amis de Saint Roch », qui ont participé à la « découverte » de son fonds d'atelier chez un antiquaire de l'Hérault et à la collecte de ses œuvres sur Castres, sont heureux de vous proposer une visite commentée de cette Exposition

le Samedi 30 novembre à 10 heures.

Un admirable fonds de caricatures est heureusement complété par une véritable rétrospective de dessins et de peintures montrant l'évolution et les recherches d'Albert OLIVIÉ, depuis sa rencontre avec Hans BELLMER, réfugié à Castres en 1941-42, et jusqu'à sa mort.

PARUTIONS

« L'Aube de la liberté »



Vient de paraître aux éditions De Borée le dernier roman écrit par notre adhérent de longue date, Jean Rosset.

Ce roman se situe principalement du dernier trimestre 1943 à la Libération et un peu au-delà. Les protagonistes, de par leur diversité sociale, culturelle, leur divergences politiques, leurs antagonismes, donnent un aperçu réaliste, assimilable à un microcosme, de la société provinciale sous l'Occupation. Très riche scénario avec de nombreux rebondissements où l'ambiance de cette période douloureuse est magnifiquement rendue.

« Le collège parisien de Jean-Luc est réquisitionné par l'occupant et le jeune homme doit regagner le domicile parental. Là, il constate avec dépit que son père, notaire et maire du village, loge sous son toit le chef de l'unité allemande en place. C'en est trop ! Il accepte l'invitation de son oncle Léon, auquel il voue une grande admiration, à l'aider dans sa scierie, le lieu de ses vacances d'enfant. Mais Jean-Luc va surtout y découvrir les heures éprouvantes de la guerre en s'engageant aux côtés de son oncle qui se révèle être le chef d'un maquis. »

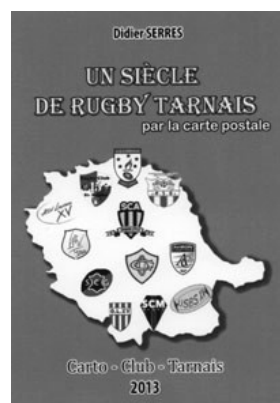
Reliure souple illustrée Format / 16X24 cm 400 pages à se procurer dans les librairies de la ville.

« Un siècle de rugby Tarnais »

Vous retrouverez dans ce livre, écrit par Didier Serres et publié par le Carto Club Tarnais l'arrivée du « foot ball rugby » dans le Tarn. Illustré par plus de 200 reproductions de cartes postales on peut y voir des clubs qui ont maintenant disparus mais aussi les autres qui ont continués leur chemin et prospérés à des degrés divers. Les cartes présentées concernent Albi, Brassac, Briatexte, Cagnac les Mines, Cahuzac sur Vère, Carmaux, Castres, Cestayrols, Cordes, Gaillac, Graulhet, Labruguière, Lavaur, Lisle sur Tarn, Mazamet, Rabastens, Réalmont, Saint Juéry, Saint Sulpice, Sorèze, Vaour.

Le rugby à XIII y est également présent tout comme le rugby féminin à Castres.

Reliure souple illustrée en couleur Format 21X29,7 128 pages à se procurer dans les librairies de la ville où « A la Ville du Puy » chez Didier Serres 5 rue de l'Hôtel de Ville Au prix de 20€.



« Faïenceries du Sud-Ouest »

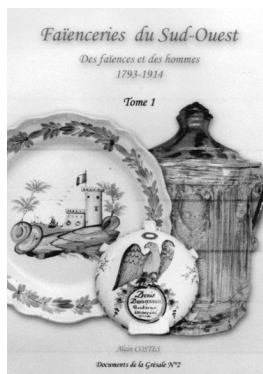
Tome 1

Des faïences et des hommes 1793-1914. Inventaire des fabriques par départements dans le Sud-Ouest. Soit plus de 170 fabriques, parfois éphémères mais méconnues jusqu'alors. 315 pages format A4, très nombreuses illustrations, planches couleur.

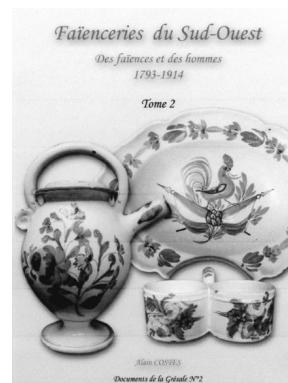
Tome 2

Typologie de la production 154 pages format A4, couleur, près de 300 pièces représentées. Bibliographies, importantes annexes (listes d'ouvriers, répertoires de marques).

Les deux tomes 62€ (port compris) Chèque à envoyer à l'ordre du GRECAM, à Marc Sennes 71 impasse du Cout-Saint-André 40180 Hinx.



Tome 1



Tome 2